



Advanced Contract Award Notice (ACAN) – 1000028325

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère de la Justice du Canada (JUS), région du Nord, a besoin de services professionnels de sténographe judiciaire certifié pour enregistrer et transcrire avec exactitude les procédures devant divers tribunaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le travail comportera les éléments suivants :

- a) Fournir tous les services de sténographie en personne, sauf indication contraire. Lorsque des conférences téléphoniques sont exigées, le sténographe doit participer dans les locaux de l'entrepreneur, à moins d'avis contraire de JUS.
- b) Fournir un service de relecture de toute partie d'une procédure judiciaire.
- c) Fournir des transcriptions textuelles fidèles à tout moment dans le cadre d'une procédure judiciaire.
- d) Fournir des services de sténographie en temps réel sans perturber la procédure en cours.
- e) Enregistrer et transcrire à l'extérieur de la salle d'audience, par exemple par l'intermédiaire d'une liaison téléphonique ou audio-vidéo.
- f) Fournir une transcription provisoire, certifiée régulière, certifiée accélérée, certifiée quotidienne, certifiée horaire, abrégée ou en temps réel ainsi que des copies électroniques en format Word, en format PDF consultable et en format ASCII à la demande du responsable technique.
- g) Produire physiquement des transcriptions originales, certifiées ou autres, et les livrer au destinataire demandé. Les coûts de transport et de livraison connexes seront remboursés au coût réel sur présentation de la facture originale.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Le fournisseur doit être situé dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut.



Advanced Contract Award Notice (ACAN) – 1000028325

- Le fournisseur doit avoir de l'expérience dans la prestation de services de sténographie judiciaire en personne dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Le fournisseur doit avoir une connaissance et une compréhension des complexités et des exigences liées aux voyages dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Le fournisseur doit avoir une expérience de travail avec le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.
- Le fournisseur doit avoir une connaissance et une compréhension des règles des tribunaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Le sténographe judiciaire doit avoir de l'expérience dans la prestation de services de sténographie judiciaire en personne dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Le sténographe judiciaire doit posséder une certification de sténographe et de sténographe en temps réel.
- Le sténographe judiciaire doit posséder une certification reconnue de sténographe professionnel.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent processus d'approvisionnement n'est assujéti à aucun accord commercial.

5. Ententes sur les revendications territoriales globales

Le présent processus d'approvisionnement est assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales suivantes :

- Pour le Nunavut : L'entente sur les revendications territoriales du Nunavut
- Pour les Territoires du Nord-Ouest : la Convention définitive des Inuvialuits, l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu et l'Accord sur les revendications territoriales du peuple tlicho

6. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Jewel Reporting Inc. est une entreprise locale. Il s'agit du seul service de sténographe judiciaire certifié à Yellowknife, avec une vaste expérience dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Ils sont en mesure de répondre rapidement et d'être présents dans un bref délai. Le recours à un prestataire de services local réduit la nécessité ou le coût des déplacements et présente des avantages socio-économiques. Ils ont une relation de travail établie avec le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux et ont toujours fourni un travail de qualité à JUS.

7. Exception au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour



Advanced Contract Award Notice (ACAN) – 1000028325

cet achat : paragraphe 6d) - « une seule personne est capable d'exécuter le marché ».

8. Période du contrat proposé

Le contrat proposé sera de la date d'attribution du contrat août 31 aout 2023.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat ne dépassera pas 99 999,99 \$ (déplacements et taxes applicables inclus).

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

JEWEL REPORTING INC
148 HERRIMAN RD
YELLOWKNIFE, NT
X1A 3R4

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 2 septembre 2020.

13. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à:

Kayla Pordonick
Agent principal des marchés
Ministère de la Justice Canada
Courriel : Kayla.Pordonick@justice.gc.ca